



Fonds de développement des territoires

Priorités d'intervention 2018-2019



Mise en contexte

Les MRC ont compétence en matière de développement local et régional sur leur territoire. Le Fonds de développement des territoires (FDT) est créé afin de supporter les MRC dans le développement de leur territoire.

Priorités d'intervention

Conformément aux articles 4 et 9 de l'Entente relative au Fonds de développement des territoires, la MRC de Coaticook a ciblé les priorités d'intervention sur lesquelles elle souhaite se concentrer en 2018-2019, au regard des enjeux qui sont importants pour l'ensemble du territoire de la MRC. À cet égard, l'article 4 de l'entente énumère les mesures que la MRC peut mettre en place en affectant le FDT. Les mesures porteront notamment sur les objets suivants :

- a) La réalisation de mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC;
 - i. Répondre aux besoins des municipalités de la MRC en révisant le schéma d'aménagement et les outils de planification afin de mieux les soutenir dans leurs projets de développement;
 - ii. Poursuivre le soutien proactif et innovant de tout projet en lien avec la gestion de l'eau et la protection de l'environnement;
 - iii. Mettre en œuvre le PGMR de la MRC de Coaticook;
 - iv. Acquérir des données sur les milieux humides et les eaux souterraines de la MRC et refaire une couverture complète de la MRC avec de nouvelles orthophotos afin de mieux planifier le territoire.

- b) Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle (dans les domaines social, culturel, touristique, environnemental);
 - i. Offrir une expertise en développement de loisir aux municipalités et soutenir le développement de l'organisme Acti-Sport;
 - ii. Avec les municipalités locales, assurer le développement culturel de la MRC de Coaticook;

- c) La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
 - i. Fournir une expertise technique et un accompagnement aux entreprises, que ce soit dans les secteurs industriel, commercial, agricole, agroalimentaire, etc.;
 - ii. Soutenir la mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole (PDZA) afin notamment de stimuler la relève;
 - iii. Soutenir des initiatives visant à atténuer les impacts de la pénurie de main-d'œuvre dans la MRC de Coaticook
 - iv. Offrir un soutien financier par des programmes spécifiques aux nouveaux entrepreneurs, aux entreprises d'économie sociale, aux entreprises

désirant améliorer l'offre d'hébergement dans la région et aux entreprises désirant améliorer leur productivité ;

- d) La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, touristique, sentiers cyclables, transport collectif;
 - i. Offrir un soutien financier à tout organisme à but non lucratif, municipalités ou coopératives de solidarité pour soutenir des projets structurants à l'échelle locale, territoriale ou régionale et ayant des impacts concrets pour le territoire de la MRC de Coaticook;
 - ii. Organisation d'une fête régionale de la famille afin de mobiliser et dynamiser les jeunes familles du territoire;
 - iii. Soutien à la mise en place et à la consolidation d'une offre régionale de loisirs;
 - iv. Soutenir deux projets structurants visant certaines clientèles vivant des difficultés avec un travailleur de rue et un travailleur de rang;
 - v. Soutien d'initiatives culturelles et de loisir structurant pour la MRC;
 - vi. Soutenir financièrement la promotion touristique de la région.

- e) L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;
 - i. À travers une entente sectorielle avec le MAPAQ, soutenir la mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole dans la MRC de Coaticook (Estrie);
 - ii. À travers un partenariat avec le CALQ, soutenir les artistes et les organismes de la MRC de Coaticook afin qu'ils puissent accéder à un financement pour le développement de leurs projets artistiques
 - iii. À travers une entente sectorielle avec le MIDI, mettre en œuvre un plan d'action afin d'édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et de favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes dans la MRC de Coaticook (4 MRC en Estrie)

- f) Le soutien au développement rural, dans le territoire de la MRC, soit les 12 municipalités.
 - i. Soutenir le développement, l'animation et de la promotion des activités des communautés locales de la MRC de Coaticook.

